

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 2 mars 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE SALVADOR—LA POSITION DU GOUVERNEMENT CANADIEN—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Walter McLean (Waterloo): Madame le Président, le 6 février dernier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre des Affaires étrangères du Venezuela convenaient qu'il ne devrait y avoir aucune intervention étrangère au Salvador. Le 27 mai 1980, le président du Mexique et le premier ministre du Canada (M. Trudeau) déclaraient conjointement «que les peuples d'Amérique latine devaient pouvoir s'exprimer librement sans ingérence étrangère.» Je propose donc appuyé par le député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald):

Que la Chambre ordonne au secrétaire d'État aux Affaires extérieures d'exposer carrément la position du Canada en ce qui concerne l'intervention militaire des États-Unis, ou de tout autre pays étranger, dans la guerre civile qui sévit actuellement au Salvador.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE—RECOURS À L'ARTICLE 43
DU RÈGLEMENT

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, je demande à présenter une motion en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement. Le premier ministre (M. Trudeau) a élevé le ministre chargé du logement au rang de ministre régional chargé des intérêts des mandants des circonscriptions de Durham-Northumberland et de Peterborough. Or, depuis qu'il est oint, nous avons perdu le bureau régional de Parcs Canada au profit d'un autre ministre à Cornwall, l'usine de montage du Dash-8 au ministre lui-même dans sa propre circonscription de York, et la centrale nucléaire d'Eldorado à Durham-Northumberland au ministre libéral de Nickel Belt. Je propose donc, avec l'appui du député de Durham-Northumberland (M. Lawrence):

Qu'étant donné que le ministre chargé du logement qui a été nommé ministre régional a fait preuve d'une partialité politique flagrante et qu'il a été incapable de choisir entre les intérêts de ses mandants et ceux des mandants que le premier ministre l'a chargé de représenter, la Chambre lui demande de démissionner sur-le-champ de ses fonctions de ministre régional des circonscriptions de Peterborough et de Durham-Northumberland.

Mme le Président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à la mise en délibération de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA CONSTITUTION

LA CHARTE DES DROITS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, tous les députés à la Chambre voudront, j'en suis convaincu, appuyer à l'unanimité la motion suivante que je vais présenter aux termes de l'article 43 du Règlement. Vu la nouvelle position constitutionnelle exposée par le député de Provencher (M. Epp) vendredi soir, je propose, appuyé par le député de Nunatsiak (M. Itinuar):

Que la Chambre félicite le porte-parole constitutionnel du parti conservateur d'avoir déclaré, pour la première fois, que le Parti progressiste conservateur du Canada est en faveur d'imposer une charte des droits aux provinces.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

L'ÉNERGIE

ON DEMANDE DE PRENDRE DES DISPOSITIONS À L'AVANTAGE
DE TOUS LES CANADIENS EN CE QUI CONCERNE LE PÉTROLE—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Marcel Dionne (Chicoutimi): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente.

Étant donné que le premier ministre de l'Alberta, M. Lougheed, a posé un geste despotique en réduisant unilatéralement de 104,000 barils par jour la production de pétrole de sa province; étant donné que M. Lougheed a systématiquement refusé toute offre du gouvernement canadien sur le prix du pétrole, même au cours des sept mois pendant lesquels les progressistes conservateurs étaient au pouvoir, je propose, appuyé par le député de Parkdale-High Park (M. Flis):